

Procédure de dépistage précoce des troubles émergents du comportement au préscolaire

1) Catégorie :

- Outil

2) Problème de départ :

- Au Québec, 15 % des enfants âgés de 6 à 11 ans présentent au moins un trouble intériorisé ou extériorisé du comportement (Valla, Breton, Bergeron *et al.*, 1992). Ils sont donc plus à risque de développer d'autres difficultés.
- Certains enfants du préscolaire qui ont des problèmes de comportement ne sont pas dépistés, et ce, pour plusieurs raisons :
 - Le désir de ne pas stigmatiser les jeunes enfants;
 - La difficulté des professionnels de s'entendre sur une définition pratique des troubles du comportement;
 - Le peu d'outils disponibles.
- Selon Kazdin (1987), passé l'âge de 8 ans, les comportements antisociaux et les troubles graves du comportement peuvent être considérés comme des problèmes chroniques.

3) Objectifs :

- Intervenir rapidement auprès des enfants du préscolaire qui ont des problèmes de comportement émergents, que ceux-ci soient intériorisés ou extériorisés.
- Favoriser, au début de la scolarité de l'enfant, les bons comportements afin de réduire le taux de décrochage scolaire à long terme.
- Minimiser le temps nécessaire au dépistage précoce et les coûts qui y sont liés.

4) Milieu de réalisation :

- Garderies et écoles primaires
- Familles

5) Clientèle visée :

- Enfants âgés de 3 à 6 ans

6) Mots clés :

- Procédure de dépistage précoce des troubles émergents du comportement au préscolaire, cœuréaction, partenariat école-famille-communauté, outil, dépistage, prévention, préscolaire, troubles intériorisés, troubles extériorisés, troubles du comportement, évaluation, Commission scolaire de la Côte-du-Sud

7) Description :

- La *procédure de dépistage précoce des troubles émergents du comportement au préscolaire* est la version française du *Early Screening Project* (ESP; Walker, Severson et Feil, 1995).
- Cet instrument proactif de dépistage en plusieurs étapes est un outil standardisé et normalisé conçu spécifiquement pour le préscolaire et visant à dépister les troubles du comportement intériorisés et extériorisés.
- En facilitant le dépistage, on augmente la rapidité des interventions pour ainsi minimiser les risques que l'enfant éprouve d'autres problèmes. Comme la procédure s'applique à l'ensemble des enfants du préscolaire, on augmente aussi les chances qu'un enfant qui a des besoins soit aidé.
- Bref, il s'agit d'un outil simple et efficace dont les étapes peuvent être effectuées relativement rapidement et dont les coûts de mise en place sont raisonnables. Le tout rend son utilisation facile par tous les groupes du préscolaire intéressés.

8) Étapes de réalisation :

- I. L'éducatrice classe les enfants selon leurs comportements intériorisés et extériorisés.
- II. L'éducatrice remplit les tableaux d'évaluation du comportement.
- III. Des observations directes du comportement sont effectuées en classe durant les jeux libres pendant deux périodes. Un questionnaire est rempli par les parents.

9) Activités/Interventions :

- **Étape 1** : Le but de cette étape est de fournir des normes uniformes d'évaluation à l'éducatrice ainsi qu'une structure à utiliser dans la référence d'enfants aux professionnels. Ainsi, on souhaite augmenter la probabilité qu'un enfant qui a besoin de services soit pris en charge.
 - L'éducatrice identifie les cinq enfants qui présentent le plus de manifestations de comportements extériorisés (agressivité, intimidation, opposition, etc.) ainsi que les cinq enfants qui présentent le plus de manifestations de comportements intériorisés (timidité ou peur excessive, passivité, dépendance, etc.).
 - Ces enfants sont ensuite classés de 1 à 5, selon le nombre de caractéristiques manifestées.
- **Étape 2** : Les trois enfants manifestant le plus de caractéristiques extériorisées et intériorisées sont sélectionnés. On les compare ensuite à une norme en tenant compte de divers critères et en employant différents instruments d'évaluation. Cette information est importante afin de déterminer l'admissibilité des enfants aux services d'aide et pour déterminer quel type d'intervention pourrait leur être utile. Voici les instruments de mesure utilisés :
 - Index d'événements critiques
 - Échelle des comportements agressifs
 - Échelle des interactions sociales
 - Échelle des comportements adaptés
 - Échelle des comportements mésadaptés

- **Étape 3** : Un autre intervenant fait une observation directe du comportement des enfants en situation de jeu libre. Cela permet d'obtenir des informations additionnelles pour cerner l'enfant, en particulier ses compétences sociales. L'enfant est observé pendant 2 périodes de 10 minutes afin de déterminer quelle proportion de comportements antisociaux il manifeste. Par la suite, l'éducatrice rencontre les parents pour compléter un questionnaire avec eux.
- En somme, les enfants sont évalués dans divers environnements, par différentes personnes et à l'aide de plusieurs outils d'évaluation. Cela permet d'augmenter le niveau de fiabilité des résultats.
- À la suite du dépistage, des interventions adaptées peuvent être mises en place. Il peut s'agir de gestes très simples, comme de faire distribuer du matériel aux enfants qui sont davantage renfermés pour les amener à s'ouvrir aux autres en entrant en contact avec eux. Un programme d'intervention plus intensif peut aussi être mis en place en étroite collaboration avec les parents.

10) Ressources nécessaires :

- Ressources humaines :
 - Éducatrice
 - Parents
 - Intervenant
- Ressources financières :
 - Budget nécessaire pour se procurer la Procédure de dépistage et frais liés à la présentation de l'outil, à la participation de l'intervenant aux formations.

11) Rôle des participants :

- L'éducatrice :
 - suit des formations pour appliquer la *Procédure de dépistage* et pour mieux intervenir auprès des enfants;
 - cible les enfants manifestant le plus de problèmes de comportement au sein de son groupe;
 - remplit les questionnaires;
 - rencontre les parents à plusieurs reprises pour remplir le questionnaire, leur faire part des résultats de l'observation, discuter des interventions à privilégier à l'école (ou au CPE) et à la maison et faire le suivi en discutant des changements de comportement de l'enfant dans ses différents milieux de vie.
- Les parents :
 - assistent aux rencontres;
 - remplissent le questionnaire;
 - prennent part activement au processus d'intervention en introduisant dans leur quotidien de nouvelles façons de faire et d'intervenir.

- L'intervenant :
 - effectue les observations;
 - soutient l'éducatrice.

12) Résultats de l'expérimentation/Fondements scientifiques :

- Plusieurs recherches démontrent l'efficacité de la prévention et de l'intervention précoce et leurs bienfaits sur les plans éducationnel, social et développemental ainsi que relativement à la prévention de la délinquance (Zigler, Taussig et Black, 1992).
- Dès 1991, des études psychométriques ont été réalisées pour mesurer la fiabilité et la validité du ESP. Les données collectées mettent en évidence des résultats solides et persistants (Feil et Becker, 1993).
- D'autres études démontrent que la procédure de collecte d'information à partir de sources diverses (parents, intervenant et éducatrice) réduit le temps nécessaire à l'évaluation des problèmes de comportement et son coût (Walker, Nicholson, Kehle, Jensen et Clark, 1994).
- Cet outil répond à plusieurs critères établis pour effectuer l'évaluation des problèmes de comportement : mesure de la fréquence et de l'intensité des problèmes par rapport à la norme établie en fonction du contexte, détermination des troubles extériorisés et intériorisés, utilisation de plusieurs méthodes d'évaluation et sources de collecte d'information diversifiées (Gresham et Elliot, 1984).

13) Matériel associé au projet :

- Outil de dépistage
- Formations disponibles

14) Information complémentaire :

- <https://www.lesoleil.com/actualite/education/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-tout-commence-a-la-maternelle-5f0c71218606dc1124970aa993bb9dc4>
- D'abord implanté sous la forme d'un projet-pilote, ce programme d'intervention précoce a rapidement été offert à tous les enfants du préscolaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. En 2009, près de 500 enfants y participaient.
- Le Prix d'excellence de la catégorie Innovation pédagogique a été décerné en 2009 à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour la *Procédure de dépistage précoce*.
- L'information contenue dans cette fiche est tirée des sites Internet suivants :
 - <https://cscotesud.qc.ca/parents-et-eleves/depistage-precoce/>;
 - <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED395417.pdf>;
 - <http://www.cqjdc.org>;
 - <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/education/200902/20/01-829623-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-tout-commence-a-la-maternelle.php>.